

Sécurité maritime: suivi, contrôle et information sur le trafic des navires, paquet Erika II (abrog. directive 93/75/CEE)

2000/0325(COD) - 10/04/2002 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant le rapport de M. Dirk STERCKX (ELDR, B), le Parlement européen a approuvé la position commune sous réserve d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).